

LA LETTRE



de la coopération décentralisée

Mars 2006

Sommaire

Le mot du président	p.1
Interview	p.2
Afrique	p.3-4-5
Amérique Latine	p.5-6
Méditerranée	p.6-7
Achats éthiques	p.8
PECO	p.9-10
Développ. Durable	p.11
CGLU	p.12
Calendrier	p.13
Formation	p.14-15
Publications	p.16

L'équipe de Cités Unies France à votre service :

B. Gallet, Directeur
N. Wit, Directeur Adjoint

Afrique :

C. Koukoui, A. Frey

Amérique Latine :

F. Médina

Méditerranée :

D. Crévola, L. Naili

PECO/Asie/ USA :

A. Korb, K. L'Hostis, K.Fotic

Jeunesse/Achats Ethiques :

F. Rivas

Développement Durable :

G.Bregeot

Formation et conseil :

G. Traore, G. Bregeot

Communication :

A. Céleste

Comptabilité :

F. Proust

Administration :

M. Marguerite, T. Plattier,
F. Missingamani, E. Seyoum

Cités Unies France

9 Rue Christiani
75018 Paris

Tél. : 01 53 41 81 81

Fax : 01 53 41 81 41

Le mot du président : Les collectivités locales du monde à Washington

Début février, j'ai représenté Cités Unies France à la réunion du Bureau exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), tenue à Washington, à l'invitation d'Anthony Williams, maire de la ville et président sortant de la Ligue nationale des Villes des Etats-Unis (NLC).

Des maires des villes comme Barcelone, Diyabarkir, La Haye, Maputo, Montréal, Quito (un des présidents de CGLU), Rabat et Stuttgart étaient présents. Il y avait une forte délégation française, dont le maire de Paris, Bertrand Delanoë, un des présidents de CGLU. L'investissement des collectivités locales françaises dans l'organisation mondiale est significatif, y compris dans les différentes commissions.

Notre réunion a marqué une étape historique pour CGLU : nos séances de travail ont eu lieu au siège de la Banque mondiale, et les délégués ont été accueillis par le président Paul Wolfowitz. Un dialogue inédit a pu avoir lieu entre maires du monde entier et administrateurs de la Banque. Des témoignages des maires des pays du Sud expliquant à quel point leur exécutif municipal était exclue des démarches de la Banque dans leur ville, ont marqué l'auditoire.

Bien que les retombées de ces échanges « francs et cordiaux » mettent certainement du temps à se concrétiser, nous avons vu, à nouveau, comment l'organisation unifiée « Cités et Gouvernements locaux unis », favorise la reconnaissance des collectivités locales en tant qu'acteur de développement et de coopération.

Beaucoup d'élus ont témoigné des difficultés qu'ils ont à assumer leurs responsabilités grandissantes face à des moyens limités et souvent à la baisse. Dans l'ensemble ces témoignages étaient impressionnants. C'est la tonalité « anti-Etat » contre laquelle j'ai cru bon mettre en garde, constatant que souvent dans les pays du Sud, en particulier, il existe aussi un besoin d'Etat. Je suis convaincu que les élus français ont une contribution et spécifique à apporter à cette problématique.

Je veillerai, avec les membres du bureau avec qui je ferai le point le 8 mars, à ce que Cités Unies France continue à faciliter l'interface entre ces évolutions globales et les réalités de nos actions dans le contexte français.

J'ai également eu l'occasion de m'entretenir avec Jean-David Levitte, Ambassadeur de France, sur les relations franco-américaines et la coopération entre les villes de nos deux pays. L'Ambassadeur a confirmé son soutien à cette coopération dans laquelle Cités Unies France s'investit particulièrement, par le biais d'un groupe pays présidé par Michel Thiollière, sénateur-maire de Saint-Etienne. De nouvelles initiatives se préparent dans ce que nous considérons comme un axe stratégique de la coopération décentralisée et de la diplomatie des villes.

Charles Josselin



4^e forum Mondial de l'eau – Mexico 2006 du 16 au 22 mars

Interview de monsieur Jean-Marie Bockel, président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France, mandaté par les associations de pouvoirs locaux pour représenter les collectivités locales françaises à Mexico.

Pourquoi un forum mondial de l'eau ?

Depuis plusieurs années, de nombreuses institutions internationales se préoccupent des questions liées à l'eau, qu'il s'agisse des Nations Unies, avec, en particulier l'accès à l'eau potable comme l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement ou encore du sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg à l'automne 2002, à l'occasion duquel les collectivités locales françaises avaient porté leur voix par l'adoption d'une charte. Les problématiques relatives à l'eau ont été également abordées lors du 3^{ème} Forum mondial de l'eau à Kyoto, ou lors des 2 dernières sessions de la Commission du développement durable des Nations Unies. Ce 4^e forum mondial a pour ambition de mobiliser tous les acteurs de l'eau afin de mettre en œuvre, localement, les Objectifs du Millénaire. Cinq grandes thèmes ont été définis à Mexico : l'eau pour la croissance et le développement, la gestion intégrée des ressources en eau, la gestion de l'eau pour la croissance et le développement, et la gestion du risque.

Qui, justement, participe à ce forum ?

Tous les acteurs de l'eau du monde entier participent à ce forum, qu'il s'agisse des autorités locales, des Etats, des agences spécialisées, des entreprises travaillant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, ou encore des organisations non gouvernementales. Cette année, les organisateurs ont souhaité mettre l'accent sur l'importance des collectivités locales dans la gestion des services de l'eau et de l'assainissement.

Au niveau de la France, un groupe de travail, « le partenariat français pour Mexico » s'est mis en place dès juin 2005 et a retenu 7 axes de travail (gouvernance des services d'eau et d'assainissement, monitoring, gestion intégrée des ressources en eau, accès à l'eau, assainissement, eau et agriculture et collectivités locales). L'Association des Maires de Grandes Villes de France avec la collaboration de Cités Unies France, fédère la présence des collectivités locales françaises à Mexico. Je me félicite d'ailleurs de la très forte implication des villes françaises qui animeront deux sessions au forum, portées par l'AMGVE, sur la bonne gouvernance de l'eau et de l'assainissement et les financements solidaires pour l'accès à l'eau dans le monde. Paris, la communauté d'agglomération d'Angers, la communauté urbaine de Lille, la communauté urbaine de Lyon, la communauté urbaine de Nancy et la ville de Mulhouse témoigneront du dynamisme de leurs actions de coopération internationale. Leurs partenaires des villes du sud participeront aussi aux sessions animées par les collectivités locales françaises. La pertinence des messages de la France tient aussi au fait qu'ils seront portés par des élus locaux.

D'après vous, que peut apporter un forum comme celui-là ?

Certains peuvent douter de l'utilité de telles manifestations. Je crois au contraire que ce 4^e forum mondial aura une portée particulière grâce à la place faite aux autorités locales. Une déclaration des maires et des élus locaux sur l'eau a, du reste, été rédigée sous l'égide de Cités et Gouvernements Locaux Unis et sera, pour la première fois, mise en annexe de la déclaration ministérielle de Mexico, dans laquelle le rôle des autorités locales est reconnu.

Pour les collectivités locales françaises, c'est d'abord la possibilité de rappeler aux acteurs de l'eau dans le monde qu'en France, l'eau et l'assainissement sont des services publics locaux, organisés par les communes. L'organisation des services de l'eau et de l'assainissement en France est assez mal connue à l'étranger et parfois décriée, faute d'une connaissance réelle de son fonctionnement.

Ce sera aussi l'occasion d'évoquer en détail la loi du 9 février 2005 (dite Oudin-Santini), qui est un dispositif de financement solidaire, innovant et original, puisqu'il permet aux villes françaises de mobiliser des ressources sur leurs budgets d'eau et d'assainissement pour développer davantage des actions de coopération décentralisée.

Enfin, plus largement une telle manifestation internationale sera l'occasion de rappeler au monde la responsabilité de chacun d'entre nous dans la promotion du développement durable.



Participation de Cités Unies France et des collectivités françaises au sommet « AFRICITES 4 » 18-24 septembre 2006, Nairobi, Kenya Le Sommet Africités et le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)

(Sources : Lettre d'invitation au Sommet, Convention CUF-PDM du 21/06/2005)

L'organisation scientifique et technique du Sommet Africités est de la responsabilité du **Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)**, structure continentale créée en 1992, chargée de l'appui institutionnel et technique des collectivités locales africaines et de leurs associations.

Le PDM a contribué à fédérer le mouvement municipal africain à travers la création du Conseil des communes et régions d'Afrique (CCRA) pour la prise en compte du point de vue des autorités locales dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de développement de l'Afrique, et pour une participation effective des collectivités locales africaines au mouvement municipal mondial. Depuis la fusion entre les organisations mondiales FMCU et IULA et la création de Cités et Gouvernements Locaux Unies (CGLU) en mai 2004, le CCRA est devenu CGLU-Afrique.

Le PDM a, par ailleurs, travaillé à la mise en place d'une Conférence africaine regroupant l'ensemble des ministres africains chargé de la décentralisation (CADDEL), en vue d'un dialogue structuré entre les gouvernements et les élus locaux tant au niveau national que continental, notamment au sein de l'Union Africaine.

Le Sommet Africités, qui a lieu tous les trois ans, est la plus importante plate-forme de dialogue organisée pour les collectivités locales africaines. Il offre l'occasion aux maires et autorités locales de rencontrer les ministres de la décentralisation, les représentants des administrations centrales et déconcentrées, les organisations de la société civile et les représentants du secteur privé, les milieux académiques et de la recherche, ainsi que les représentants des partenaires au développement.

Le partenariat entre le PDM et CUF

La signature en juin dernier d'une convention entre le PDM et CUF a confirmé la volonté des deux organisations de bâtir des relations durables en termes d'appui aux collectivités locales africaines.

C'est ainsi que plusieurs actions communes ont été réalisées et des projets communs ont été définis en 2005 :

- la **mobilisation de nos ressources et réseaux respectifs** à l'occasion d'événements organisés par l'un ou l'autre en 2005 (par exemple, colloque d'Angers en mai sur Fleuve & Patrimoine, colloque nigero-français de Niamey en mars organisé par le groupe pays Niger de CUF, atelier régional de Limbé en décembre organisé par le PDM, participation ou apports d'information à l'occasion de réunions des groupes pays du pôle Afrique) ;
- des projets de **co-publications**, contribuant ainsi à une meilleure visibilité de la coopération décentralisée et du rôle que peuvent jouer les collectivités françaises dans le renforcement des capacités de leurs partenaires comme dans la construction de liens humains durables. Une demande de contribution à l'élaboration d'un manuel a été faite par l'UNESCO suite aux recommandations de la session spéciale sur Villes africaines et Patrimoine lors d'Africités 3 ;
- un **travail de reconnaissance auprès de nos interlocuteurs et partenaires institutionnels** pour une meilleure prise en compte du rôle des collectivités locales dans la mise en œuvre de leur développement ;
- la conduite d'actions communes visant à une **diplomatie des villes dans le cadre de CGLU** : réflexion commune sur la diplomatie des villes.

La participation de Cités Unies France aux éditions précédentes d'Africités ; intérêt d'une participation à la prochaine édition

L'organisation de sessions spéciales par Cités Unies France à l'occasion des précédentes éditions d'Africités, avait fait ressortir l'importance de la coopération décentralisée « à la française » dans un paysage continental et international en pleine évolution.

L'objet de cette prochaine édition – **partenariats locaux pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire** – correspond à un enjeu pour les collectivités françaises, mobilisées en 2005 dans le cadre de la campagne d'opinion, aux niveaux national (« 2005 : plus d'excuses ! ») et international (Déclaration solennelle des Collectivités locales portée par CGLU).

A cet égard, vu le rôle joué par les collectivités locales françaises regroupées à Cités Unies France dans la création et le fonctionnement de CGLU, il sera important qu'elles rencontrent non seulement les collectivités africaines, mais aussi celles des autres continents membres de l'organisation mondiale. Il sera possible de profiter de leur présence à Nairobi pour la tenue de réunions de commissions de CGLU.

D'ores et déjà, **plusieurs collectivités françaises ont contacté Cités Unies France pour connaître son implication** dans la préparation et le déroulement de la 4^{ème} édition.

La mobilisation proposée par Cités Unies France aux associations d'élus et collectivités françaises :

Cette mobilisation couvre plusieurs aspects :

- **la présence effective de l'association ou de la collectivité ;**
- **l'appui à la participation de leurs partenaires africains ;**
- **la mise à disposition d'informations sur leur partenariat ;**
- **la recherche d'intervenants** et l'apport de contributions écrites sur les thèmes du sommet ;
- **la publication ou la co-publication de travaux** sur les problématiques rencontrées par les collectivités africaines et françaises, auxquelles la coopération décentralisée peut apporter des éléments de réponse. En particulier, nous joignons à la présente un appel à contributions de l'UNESCO pour l'élaboration d'un « Manuel sur la valorisation des ressources patrimoniales et culturelles à l'attention des collectivités territoriales de l'Afrique subsaharienne » ;
- **un travail de reconnaissance auprès de nos interlocuteurs et partenaires institutionnels** pour une meilleure prise en compte du rôle des collectivités locales dans la mise en œuvre de leur développement ; cette démarche pourra se traduire, en marge du Sommet, par l'organisation de rencontres communes, par exemple avec les coopérations bilatérales, les institutions multilatérales et associations d'élus d'autres pays, ainsi qu'avec d'autres acteurs qui interviennent dans les domaines couverts par la coopération décentralisée ;
- **enfin, le cofinancement d'un stand** au sein du salon Citexpo.

Le salon Citexpo – location d'un stand

Une des raisons d'être d'Africités est, pour ses participants, la possibilité de se faire connaître et de rencontrer ses partenaires. La manifestation CITEXPO a été créée dans ce but.

Cependant, comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, le seul coût de l'inscription et de la participation ne permet pas à Cités Unies France de financer un espace au sein de « Citexpo » - 350 euros/m² pour un stand non équipé, 370 pour un stand équipé. Il apparaît que l'Etat français, l'Association Internationale des Maires Francophones (suite à l'information fournie par CUF) ont déjà réservé un espace assez bien situé.

Afin de faire connaître l'action des collectivités françaises et de la coopération décentralisée, les organisateurs proposent un stand collectif.

Une réunion d'information d'une demi-journée aura lieu courant mars ainsi qu'une seconde, début juillet, avec les collectivités ayant confirmé leur intérêt.

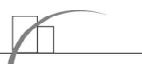
En attendant les réactions et engagements éventuels des collectivités françaises, fixés au **10 mars**, un stand a été réservé. Cette réservation de principe garantit la disponibilité de l'espace.

Informations complémentaires : Constance Koukoui (c.koukoui@cites-unies-france.org) ou Astrid Frey (a.frey@cites-unies-france.org)

Africités 4 : www.africites.org

[Cités Unies France et Africités](#)

AMERIQUE LATINE



LA LETTRE *d'information*

Mars 2006

Réunion du groupe Amérique Centrale : mardi 31 janvier

Le Groupe Pays Amérique Centrale, présidé par Marie-Pierre Rouger, conseillère de Fougères et conseillère de Bretagne, s'est réuni dans les locaux de Cités Unis France, le mardi 31 janvier.

Cette réunion a permis d'aborder la situation en Amérique centrale, de faire le point sur les actions en cours et d'envisager les perspectives pour développer et consolider la coopération décentralisée française dans la région. Pour cela, nous avons invité deux associations travaillant en Amérique centrale pour le renforcement institutionnel des collectivités locales. Il s'agit de :

- «Appui Urbain » qui s'intéresse aux problèmes de planification et de gestion des villes ;
- « l'observatoire des changements de l'Amérique latine » (LOCAL) qui agit dans le domaine de la formation des fonctionnaires et des élus et de l'intercommunalité.

Pour développer la coopération décentralisée française en Amérique centrale, il apparaît nécessaire que les différents acteurs travaillent en synergie entre eux (collectivités locales, LOCAL, Appui Urbain...) et avec la coopération régionale et bilatérale du ministère des Affaires étrangères.

Il est également nécessaire de développer conjointement une stratégie de communication sur l'Amérique Centrale et de formaliser la relation CUF, Appui Urbain et LOCAL pour la signature d'un accord de collaboration.

Premières rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne les 22, 23 et 24 mai, à l'hôtel de la région PACA à Marseille

Dans la suite de la préparation de cette rencontre, une délégation du comité de pilotage composé d'un représentant de la région Provence Alpes Côtes d'Azur, de Cités Unies France et du ministère des Affaires étrangères se rendra au Brésil du 13 au 18 mars 2006.

L'objectif de la mission est de mobiliser des collectivités brésiliennes et de finaliser conjointement le contenu et le programme de la rencontre. La délégation rencontrera les autorités françaises et brésiliennes, ainsi que les associations d'élus.

Forum Mondial des autorités locales de Périphérie (FALP) les 2-3-4 mars 2006 à Nanterre

Inscription et information sur le web : www.falp.nanterre.fr

MÉDITERRANÉE



LA LETTRE *d'information*

Mars 2006

Groupe Pays Palestine - RCDP

Le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP), présidé par Claude Nicolet, conseiller communautaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, s'est réuni le mercredi 8 février dans les locaux de Cités Unies France.

Relevé de décisions :

Rédaction d'une position commune du RCDP sur la stratégie de coopération des collectivités locales françaises avec leurs partenaires palestiniens suite aux dernières élections municipales (voir ci-dessous) ;

Définition d'un calendrier de travail :

- 17 mars 2006 : audition de Claude Nicolet et du bureau par le Congrès du Conseil de l'Europe ;
- mars 2006 : réunion du RCDP sur la tournée d'Une seule voix ;
- mars 2006 : réunion du RCDP et de COEPPPO à Bruxelles ;
- avril 2006 : réunion du RCDP pour définir un barème de cotisation ;
- 3 mai 2006 : Assemblée Générale du RCDP ;
- octobre ou novembre 2006 : Assises de la coopération franco-palestinienne ;

un lien entre le site de la CNCD et Cités Unies France-RCDP sera mis en place pour orienter les villes intéressées par une coopération avec la Palestine vers notre Réseau.

[Consulter le compte-rendu complet sur le site de Cités Unies France](#)

Communiqué du Réseau de Coopération Décentralisé pour la Palestine suite à l'élection du Hamas aux élections législatives du 25 janvier 2006

La très large victoire du Hamas lors des dernières élections législatives (25 janvier) si elle est surprenante dans son ampleur, était en réalité déjà perceptible au vu des résultats des élections municipales dont le processus a démarré il y a un an.

De très nombreux facteurs, politiques, économiques, sociaux, militaires, expliquent ce phénomène. Facteurs propres à la société palestinienne mais également externes et notamment la nature de la relation avec Israël.

Or depuis maintenant un an, les collectivités locales françaises accompagnent le processus électoral municipal en Palestine. Le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine et Cités Unies, ont systématiquement organisé et mis sur pieds, des missions d'observation internationale pour être présent lors de ces scrutins.

Notre objectif est double :

- Nous assurer du bon déroulement des opérations de votes et porter témoignage de notre solidarité en direction du peuple palestinien dans sa volonté de s'organiser politiquement et de façon démocratique.

A chaque fois nous avons pu constater l'excellente organisation du vote, la place que les femmes y prenaient et la liesse populaire qui l'accompagnait.

Il ne saurait être question de remettre en cause les résultats des urnes et la légitimité de celles et ceux qui en sont issus.

On ne peut en effet réclamer des élections et ne pas en reconnaître le résultat dès lors qu'il ne nous satisferait pas.

Sauf que dans le cas présent, le Hamas, inscrit sur la liste des organisations terroristes de l'Union Européenne est désormais à la tête de nombreuses municipalités, avec d'autres encore probablement à venir (les élections municipales ne sont en effet pas terminées en Palestine).

Après la victoire du 25 janvier aux élections législatives, il est nécessaire de rappeler plusieurs points.

Tout d'abord les collectivités locales ne sont pas jumelées avec des partis politiques mais avec d'autres collectivités locales. Force est de constater que les municipalités conquises par le Hamas ne remettent pas en cause leurs accords de coopération (ce qu'elles po;17 mars 2006 : a Congrès du C que rien ne permet aujourd'hui de dire qu'elles se dérobent à leurs engagements concernant la nature des projets menés ensemble.

Ensuite, la spécificité de la coopération décentralisée est de mettre en lien, les populations entre-elles. La relation aux citoyens est centrale, d'où la place que nous accordons au travail avec les associations, les ONG, les Institutions comme les universités, les écoles, les centres de santé, les hôpitaux, les centres culturels... Dans de très nombreux cas, de véritables liens d'amitié et de fraternité se sont développés, parfois depuis plus de dix ans, entre les populations ici et là-bas.

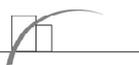
Pour beaucoup d'entre-nous, cet ancrage de notre travail dans la réalité sociale palestinienne (et française) est une véritable réussite et un acquis que nous refusons d'abandonner.

Il ne faut pas hésiter à rendre hommage aux centaines d'élus locaux français qui, parfois dans des conditions très difficiles, en prenant parfois de vrais risques pour leur sécurité, n'ont jamais hésité à faire vivre ces projets, et continuent de le faire.

Le peuple palestinien a donc posé un acte politique souverain, tout en vivant dans un contexte d'occupation de son territoire, en faisant le choix du Hamas. Il nous faut en prendre acte. En ne perdant pas de vue l'immense richesse et diversité de la société palestinienne, mais aussi son épuisement et son désir de parvenir à un accord de paix avec Israël dans la justice et la dignité, c'est à dire la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien tels que reconnus par le droit international et les résolutions de l'ONU.

Les collectivités locales françaises continuent donc, avec vigilance et exigence, à mettre en œuvre et à faire vivre les projets qu'elles mènent au bénéfice des populations et des citoyens dans le cadre d'échanges réciproques, au service d'une paix juste et durable.

A condition également que nos partenaires palestiniens partagent cette communauté de principes et qu'ils en soient d'accord. La coopération décentralisée ne fonctionne que dans le respect, l'égalité, la fraternité, la solidarité et la transparence.



Réunion Plénière Groupe de travail Achats Publics Ethiques Jeudi 16 mars 2006

La prochaine réunion du groupe de travail « Achats Publics Ethiques » aura lieu le jeudi 16 mars de 14h00 à 17h00, dans les locaux de Cités Unies France, avec une intervention exclusive de Laurence Benhamou, auteure du livre *Le Grand Bazar Mondial* (Ed. Bourin, Paris, 2005) – passionnante plongée dans l'univers incontrôlable du commerce mondial. Des consommateurs qui veulent toujours moins cher, des délocalisations en série qui s'expliquent par les écarts abyssaux des coûts de production – un ouvrier textile est payé environ 10 dollars de l'heure en France contre 20 centimes en Indonésie ... Pour mieux comprendre ces changements qui vont trop vite, cet ouvrage d'enquête examine, sans concessions, les processus et conséquences de la course aux bas prix des grandes enseignes de distribution.

Les autres points à l'ordre du jour seront les suivants :

Initiatives des réseaux régionaux

- Point sur les activités des réseaux régionaux
- Présentation d'une première version d'annuaire répertoriant les actions des collectivités territoriales en faveur des achats éthiques
- Point sur les travaux avec le groupe « Commande publique et développement durable »

Actions de communication

- Propositions autour d'un slogan de campagne

Programme de formation 2006

- Contenu
- Calendrier
- Questions diverses.

Contact : Fabiola Rivas, chargée de e réunira, sous la présidence de a
tion décentralisée d uf.rivas@cites-unies-france.org)

Le premier texte de référence sur le commerce équitable a vu le jour

Après trois ans de travaux, l'AFNOR (Association Française de Normalisation) a publié courant janvier, un accord de référence, le premier à l'échelon national, sur le commerce équitable. Ce texte, intitulé « Les trois principes du commerce équitable », énonce les trois principes « complémentaires et indissociables » du commerce équitable : **l'équilibre** (de la relation commerciale entre les partenaires), **l'accompagnement** (des producteurs engagés dans le commerce équitable), **l'information et la sensibilisation** (du consommateur et du public en général).

Négocié entre les différents acteurs français du commerce équitable (consommateurs, administrations, organisations du commerce équitable, grande distribution), réunis au sein de la commission Afnor de normalisation du commerce équitable, l'accord a rencontré l'opposition de certaines associations, qui souhaitent privilégier une approche plus globale de la démarche de commerce équitable. Cependant, son aspect contraignant (engageant ceux qui le signent) et son côté novateur (la France devient le premier pays à produire un texte de référence sur le commerce équitable) contribuent à en faire un document important, destiné notamment à clarifier le domaine du commerce équitable, au vu de la profusion de labels, marques et autres logos qui rendent le marché complexe pour le consommateur.

Au titre des innovations dans ce domaine, il faut aussi noter la prochaine création d'une Commission Nationale du Commerce Equitable, dont la constitution devrait être entérinée par un décret d'application de la loi sur les PME (adoptée en août 2005).

Toute personne intéressée peut contacter Fabiola RIVAS, chargée de mission jeunesse (f.rivas@cites-unies-france.org / jeunesse@cites-unies-france.org).



Roumanie

Le groupe pays Roumanie de Cités Unies France, présidé par Christiane Eckert, adjointe au maire de Mulhouse, se réunira le 8 mars 2006 en présence de Madame Roxana Iftimie, ministre plénipotentiaire et premier collaborateur de l'Ambassadeur de Roumanie en France, S.E. Sabin Pop.

Cette réunion se déroulera le mercredi 8 mars 2006 de 14h00 à 17h30 dans les locaux de Cités Unies France et sera l'occasion de revenir sur l'actualité économique, sociale et européenne de la Roumanie et sur les Assises de la coopération décentralisée franco-roumaine des 25 et 26 novembre 2006.

Par ailleurs, cette réunion sera l'occasion de faire un point sur la réforme des modalités de cofinancement de la coopération décentralisée du ministère des Affaires étrangères et de prévoir les perspectives de travail du groupe pour l'année 2006.

Vous pouvez télécharger l'ordre du jour de cette réunion et le bulletin d'inscription sur le site internet de Cités Unies France.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Karine L'Hostis : k.lhostis@cites-unies-france.org

République tchèque

Le groupe pays République tchèque, sous la présidence de Marie-Françoise Müller, vice-présidente de la région Bourgogne, se réunira le vendredi 17 mars 2006 dans les locaux de Cités Unies France de 10h00 à 13h30.

Cette réunion sera l'occasion, d'une part, de faire un point sur l'actualité politique, économique, sociale et européenne du pays et d'autre part, d'envisager le calendrier 2006 de la coopération franco-tchèque avec en perspective l'organisation d'un colloque à Prague, les 20 et 21 avril 2006, intitulé « Services d'intérêt général et développement des territoires ».

Par ailleurs, cette réunion sera l'occasion de faire un point sur la réforme des modalités de cofinancement de la coopération décentralisée du ministère des Affaires étrangères.

Vous pouvez télécharger l'ordre du jour de cette réunion et le bulletin d'inscription sur le site internet de Cités Unies France.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Karine L'Hostis : k.lhostis@cites-unies-france.org

Karine L'Hostis, chargée de mission PECO, actuellement en congé maternité, sera de retour début mars et reprendra alors en charge les dossiers Roumanie, République Tchèque, Albanie et Etats-Unis. (Tél. : 01 53 41 81 82 ; Email : k.lhostis@cites-unies-france.org)

République Tchèque

« SERVICES D'INTERET GENERAL ET DEVELOPPEMENT LOCAL »
Colloque organisé à Prague, les 20 et 21 avril 2006

Moyen privilégié de mise en œuvre des politiques de développement local, les services d'intérêt général sont aujourd'hui au cœur de l'actualité européenne : réglementés par les législations nationales, ils ne sont pas encore pourvus d'un cadre législatif européen qui permettrait leur harmonisation.

Disposer de services efficaces au meilleur coût est le souci de chaque collectivité locale : le colloque organisé par l'Ambassade de France à Prague, en partenariat avec Cités Unies France et la région de Bohême centrale, a pour objectif de permettre aux collectivités tchèques et françaises d'échanger sur ce thème.

Articulation entre droit européen et droit national, modes de gestions des services d'intérêt général, rôle de ces services dans le développement et l'attractivité des territoires : autant de sujets sur lesquels communes et régions d'Europe doivent aujourd'hui échanger. Ce colloque a l'ambition d'alimenter cette réflexion.

Vous retrouverez très prochainement le programme de ce colloque et le bulletin d'inscription sur le site internet de Cités Unies France.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Karine L'Hostis : k.lhostis@cites-unies-france.org

Bourse de jumelage

Les collectivités souhaitant s'engager vis-à-vis de collectivités d'Europe de l'Est sont invitées à se référer à la bourse de jumelage, disponible sur le site de Cités Unies France ou à prendre contact avec :

Andreas KORB : tél . : 01 53 41 81 99 ; ou a.korb@cites-unies-france.org

Hélène MIGOT tél . : 01 53 41 81 82 ; ou h.migot@cites-unies-france.org

JEUNESSE



LA LETTRE d'information

Mars 2006

Etude sur les critères de sélection des projets jeunesse à l'international

Deux mois après le lancement de l'étude « Quels critères de sélection pour les projets jeunesse à l'international », le bilan est d'ores et déjà positif. Le Pôle Jeunesse a reçu plus de quarante retours (33 émanant de conseils généraux et 8, de conseils régionaux), ce qui témoigne du grand intérêt des régions et départements pour la mise en cohérence des politiques jeunesse et internationale, ainsi que pour la mutualisation des expériences entre collectivités.

Un comité de pilotage, composé de représentants de conseils régionaux et conseils généraux, a été mis en place ; son rôle sera d'orienter le travail pour en faire un outil au service des collectivités. Sa première réunion aura lieu le lundi 20 mars, de 14h30 à 17h. L'ordre du jour portera notamment sur l'étude, sur les attentes des régions et départements par rapport à ce travail, et sur l'organisation d'un grand événement de restitution après sa publication (à l'horizon 2007).

Toute personne intéressée peut contacter Fabiola RIVAS, chargée de mission jeunesse (f.rivas@cites-unies-france.org / jeunesse@cites-unies-france.org).



La coopération décentralisée s'engage dans le tourisme responsable

Le tourisme responsable, qui regroupe les différentes appellations d'un tourisme différent du tourisme de masse, connaît un essor nouveau.

À l'instar du développement du tourisme rural en France, le tourisme responsable vise plusieurs objectifs : apporter des ressources économiques complémentaires par le biais de l'accueil, de l'hébergement, de la restauration et de prestations touristiques, tout en respectant et valorisant l'environnement naturel, culturel et humain. Il favorise la création de liens par les rencontres entre les touristes et les communautés locales hôtes.

Les collectivités locales françaises accompagnent, depuis plusieurs années, ce mouvement en complément de leurs actions de coopération décentralisée.

Cet accompagnement peut se décliner, selon une enquête que nous avons effectuée en 2005, en cinq points :

- l'appui à la mise en place de schémas locaux de tourisme,
- le soutien à la structuration des acteurs locaux,
- la mise en relation d'acteurs du développement touristique, mise en place d'actions locales,
- la sensibilisation des agents de la collectivité, des acteurs et des habitants à la problématique du tourisme et, éventuellement,
- la contribution des collectivités à ce type de tourisme, à travers les comités d'œuvre sociaux.

Cités Unies France, à la demande du ministère des Affaires étrangères, accompagne cette réflexion. **Jean-Claude Mairal**, vice-président de la Région Auvergne, impliqué de longue date, conduira **un groupe thématique sur le « tourisme responsable »**.

D'ores et déjà, l'Union Nationale des Associations de Tourismes et de plein air – UNAT – sollicite les collectivités à participer au **2^{ème} Forum international du tourisme solidaire – FITS – qui se déroulera au Chiapas (Mexique) du 24 au 27 mars prochain**. (Programme et inscription : www.tourisme-solidaire.org)

Ce Forum sera suivi d'une restitution en France pour, notamment, les collectivités territoriales, vraisemblablement **fin juin en Auvergne**, en lien avec la Commission nationale de coopération décentralisée (CNCD), qui achève actuellement un vade-mecum sur « la coopération décentralisée, le tourisme responsable et solidaire et le développement des territoires », vade-mecum auquel Cités Unies France a contribué.

Une formation est également prévue le 8 juin sur le tourisme responsable dans le cadre de la coopération décentralisée.

Pour participer à ce groupe de travail, n'hésitez pas à nous contacter :
Ghislain Brégeot - g.bregeot@cites-unies-france.org – 01 53 41 81 95

Réunis à Washington, les Maires du monde placent le financement des villes au cœur du débat sur la gouvernance mondiale

• Du 8 au 10 février les membres du Bureau exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) se sont réunis à Washington, à l'invitation d'Anthony Williams, maire de la ville et Président sortant de la National League of Cities (NLC). Les Présidents de CGLU, Bertrand Delanoë, Maire de Paris et Paco Moncayo Gallegos, Maire de Quito ont mené les débats auxquels ont participé 200 maires et représentants de nombreuses villes et associations de gouvernements locaux à travers le monde.

Les thèmes traités :

Les travaux ont tout d'abord porté sur les relations entre les collectivités locales et l'Etat central. Le Maire de Washington, Anthony Williams, à l'initiative d'une session sur ce thème, a rappelé les contraintes majeures auxquelles sont confrontées les villes : « Nous voyons notre autonomie financière et fiscale réduite alors que les demandes et les besoins de nos citoyens augmentent ».

L'autre grand thème de la réunion de Washington était le financement des villes et tout particulièrement de leurs projets d'investissement. Au cours de leur dialogue avec le Président de la Banque Mondiale, Paul Wolfowitz, les représentants de CGLU ont fortement plaidé pour que la Banque mondiale décentralise ses actions (qui aujourd'hui concernent très majoritairement les Etats) au bénéfice direct des villes. Cela permettrait enfin de tenir compte d'une réalité simple : les villes assurent d'ores et déjà des services quotidiens à 50% de la population mondiale et sont appelées à servir encore plus de citoyens dans le futur.

Bertrand Delanoë, Maire de Paris et Président de CGLU, a rappelé que CGLU a pour objectif d'améliorer la performance des villes et a déclaré : « il faut que la Banque Mondiale puisse nous reconnaître comme partenaire (...). Nous avons besoin d'être épaulés avec des crédits et bien entendu la Banque Mondiale peut être notre partenaire pour cela ». Le Maire de Quito, Paco Moncayo, co-président de CGLU, a également évoqué son expérience : « Une gestion financière efficace et transparente, a-t-il dit, peut transformer le quotidien des habitants, avec le soutien d'investissements internationaux qui tiennent compte des priorités des autorités locales ».

Le Président de la Banque Mondiale, Paul Wolfowitz, après avoir souligné l'importance de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion locale, a annoncé que la Banque souhaitait développer son partenariat avec CGLU. « Traditionnellement, a-t-il rappelé, la Banque Mondiale ne prêtait que via les Etats centraux et aujourd'hui, elle dispose également d'un outil de financement du secteur privé ; désormais, nous allons examiner la possibilité de développer de nouveaux instruments de financement afin de prêter directement aux collectivités locales sans garantie souveraine ». Il a invité les autorités locales à collaborer, à travers CGLU, avec la Banque Mondiale.

Les représentants de CGLU et de la Banque mondiale ont décidé de poursuivre et intensifier leur dialogue afin d'aboutir à des solutions rapides, simples et efficaces pour le développement des villes et donc du monde.

Cités et Gouvernements Locaux Unis : www.cities-localgovernments.org



Prévisions: 1er Semestre 2006

Mars 2006

- v 2 mars : table ronde sur le textile du Groupe Achats éthiques (14h à 17h à CUF)
- v 2-4 mars : Forum mondial des autorités locales de périphéries, Nanterre, France
www.falp.nanterre.fr (inscription sur le site)
- v 8 mars : réunion du Groupe Pays Roumanie (14h à 17h30, à CUF)
- v 9 mars : réunion du Groupe Pays Algérie (10h à CUF)
- v 10 mars : réunion du Groupe Pays Togo (10h30 à 15h30 à CUF)
- v 14 mars : réunion du Groupe Pays Palestine (10h à 13h, à CUF)
- v 15 mars : réunion du Groupe Pays Madagascar (14h à 17h, à l'Antenne des Côtes d'Armor, 2 bvd Raspail)
- v 15 mars : réunion du Groupe Pays Liban (10h à 13h, à CUF)
- v 16 mars : réunion plénière du Groupe achats éthiques (14h à 17h à CUF)
- v 16-22 mars : 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau, Mexico City, Mexique
- v 17 mars : Réunion du groupe Pays République tchèque (10h à 13h30 à CUF)
- v 23 mars : réunion du Groupe Santé Mali (14h15 à CUF)
- v Mission au Brésil d'une délégation du comité de pilotage des 1ères rencontres franco-brésiliennes .
- v 27 mars : réunion du Groupe Pays Bénin (10h à 13h à CUF)
- v 31 mars : Groupe de travail Tchad (10h à 13h à CUF)
- 30-31 mars : comité de suivi : étude de préfiguration de « la maison de l'élu », à Rabat.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec les chargés de mission de Cités Unies France.

Avril 2006

- v Début avril (à confirmer) : réunion du Groupe Pays Etats-Unis
- v 20-21 avril : « Services d'intérêt général et développement des territoires », Prague, République tchèque

27 et 28 avril 2006

Colloque scientifique
à l'occasion des 30 ans
de Cités Unies France

**« La coopération décentralisée
change-t-elle de sens ? »**
La Sorbonne, Paris

Pour plus d'informations, merci de contacter

Hélène MIGOT : h.migot@cites-unies-france.org

Mai 2006

- v Début mai (à confirmer) : conférence sur la décentralisation en Croatie
- v 10 -12 mai : Etats Généraux du CCRE, Innsbruck
- v 11-12 mai : Assises de la Coopération décentralisée à Madagascar, Tananarive, Madagascar
- v 22-24 : 1^{ère} Rencontre de la coopération décentralisée franco-brésilienne, Marseille, France
- v Journée d'information sur la Croatie, Paris, France
- v Réunion du Groupe-Pays Israël

Juin 2006

- v 22-23 juin : Ateliers de la coopération décentralisée franco-slovaque : « Comment définir et mettre en place des politiques de développement durable », Presov, Slovaquie
- v Journée de sensibilisation sur la Serbie



« S'engager en coopération décentralisée »

Lundi 3 avril 2006

**La coopération décentralisée, une réelle opportunité pour la collectivité locale d'associer l'ensemble des acteurs du territoire à son action internationale ».*

Objectif : Définir la coopération décentralisée, ses enjeux, faire le point des évolutions juridiques en cours, construire une politique internationale, faire le choix d'un mode d'organisation locale.

« Le partenariat au cœur de la coopération décentralisée »

Mardi 4 avril 2006

**La coopération décentralisée, une démarche partenariale tant au niveau local qu'au niveau international ».*

Objectif : Saisir les enjeux et la nécessité d'une démarche partenariale, identifier les acteurs clés, ouvrir des pistes pour la construction de partenariats fondés sur la réciprocité et l'interculturalité.

« Le financement de la coopération décentralisée »

Mercredi 5 avril

**L'interculturel et la réciprocité fondent les partenariats de coopération décentralisée. Comment rendre ces principes réellement opérationnels ? »*

Objectif : identifier les mécanismes en jeu dans une situation interculturelle ; ouvrir des pistes pour la construction de partenariats fondés sur la réciprocité et l'interculturalité ; mettre en évidence l'apport de la double approche.

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION
à retourner à Cités Unies France
Fax : 01 53 41 81 41

Nom : Prénom

Fonction..... Collectivité ou Institution

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél./Fax Email

Collectivité adhérente

Collectivité non-adhérente

Formation(s) souhaitée(s) :

Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé ultérieurement)

Je paye par virement administratif (joindre bon de commande de la collectivité)

Pour les tarifs, merci de vous référer au site internet de Cités Unies France ou de prendre contact avec les chargés de mission du pôle Formation.

Télécharger le bulletin d'inscription : <http://www.cites-unies-france.org/html/formations/index.html>



Collection « groupe - pays » : 25 euros

- v Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
- v Dossier pays ROUMANIE (2005)
- v Dossier pays HONGRIE (2005)
- v Dossier pays POLOGNE (2004)
- v Dossier pays SLOVAQUIE (à paraître)
- v Dossier pays CHINE (2004)
- v Dossier pays MAROC
- v Dossier pays TUNISIE
- v Dossier pays BRÉSIL (à paraître)

Collection « groupe - pays » : 40 euros

(Nouvelle édition comprenant le Répertoire des partenariats)

- v Dossier pays VIETNAM (2005)
- v Dossier pays NICARAGUA (2006)
- v Dossier pays JAPON (à paraître)
- v Dossier pays CROATIE (à paraître)

Collection « réflexion » : 15 euros

- v Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale, 2003
- v Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé, 2003
- v Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne, 2002
- v Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (à paraître)



Ouvrages hors collection

- v Actes des 2^{èmes} Rencontres franco-algériennes des maires et présidents de collectivités territoriales (2005) : 25 euros
- v Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D. (2005) : 15 euros

Répertoires des partenariats de coopération décentralisée : 12,50 euros

Répertoire des partenariats ...

- v franco-tchèques
- v franco-hongrois
- v franco-algériens
- v franco-marocains
- v franco-américains
- v franco-mauritaniens
- v France - Amérique Latine et Caraïbes
- v franco-roumains
- v franco-chinois
- v franco-palestiniens
- v franco-tunisiens
- v franco-bénois

BON DE COMMANDE

à retourner à Cites Unies France
Fax : 01 53 41 81 41

Nom : Prénom.....
Fonction.....
Collectivité ou Institution
Adresse.....
.....
CP..... Ville.....
Tél./Fax
Email.....

- Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)
- Je paye par virement administratif (joindre bon de commande de la collectivité)

L'envoi (en France) est compris dans le prix

Pour plus d'information, merci de contacter Katarina FOTIC : peco@cites-unies-france.org.

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande : <http://www.cites-unies-france.org/html/cuf/cuf5.html>

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : coop-dec@cites-unies-france.org

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet